

## FORMATION JURIDIQUE

# Le droit des étrangers (niveau 1) : séjourner en France

### Dates des sessions

30 et 31 janvier 2017

29 et 30 mai 2017

25 et 26 septembre 2017

### Durée de la formation

2 jours (14h)

### Coût

360 € / personne

### Lieu de la formation

Siège d'ISM Interprétariat  
90 avenue de Flandre, Paris 19e

### Animateurs

Juristes du service Info Migrants

**Info Migrants**

## Objectifs

- Appréhender les conditions de délivrance de plein droit de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale".
- Comprendre l'importance de la nationalité des personnes en matière de droit au séjour et l'articulation entre le droit commun et les conventions bilatérales.
- Connaître la procédure de première demande de titre de séjour.
- Comprendre l'obligation de quitter le territoire (OQTF) et connaître les délais et voies de recours.
- Savoir orienter les étrangers titulaires d'un titre de séjour délivré dans l'Union européenne.

## Public

Cette formation s'adresse aux **travailleurs sociaux, juristes, salariés ou bénévoles d'associations... qui accueillent un public étranger** et qui souhaitent acquérir des connaissances de base en droit des étrangers.

## Programme

- Les grands principes relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers.
- Les différentes conventions bilatérales en matière de séjour.
- Le regroupement familial.
- Les familles de Français (conjoints et parents d'enfants français).
- Les étrangers justifiant de « liens personnels et familiaux » en France.
- Les étrangers malades.
- Les jeunes étrangers.
- La régularisation à la discrétion du préfet.
- L'obligation de quitter la France (OQTF).
- Les étrangers titulaires d'un titre de séjour délivré dans l'UE.